

Questions orales

LA PROMESSE ÉLECTORALE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, comme les taux d'intérêt élevés font du tort aux consommateurs, aux petites entreprises et aux agriculteurs et qu'ils sont particulièrement désastreux pour notre million et demi de chômeurs, le gouvernement va-t-il prendre des mesures pour empêcher la hausse des taux d'intérêt comme il l'a promis en 1980? Va-t-il défendre les intérêts du Canadien moyen comme il l'a promis à l'occasion des élections? Et surtout, va-t-il prendre les mesures voulues afin que la légère relance que nous connaissons actuellement ne soit pas étouffée dans l'œuf par une politique désastreuse à l'égard des taux d'intérêt et va-t-il faire baisser ces taux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le gouvernement a pris les mesures voulues à cet égard. Je rappelle au député que pendant un certain temps nos taux d'intérêt étaient supérieurs de 4 à 5 p. 100 à ceux en vigueur aux États-Unis. Grâce à la lutte que nous avons livrée contre l'inflation et à l'appui des citoyens nous avons réussi à réduire l'inflation, à accroître notre productivité et nos exportations et nous nous retrouvons maintenant avec les mêmes taux d'intérêt qu'aux États-Unis. Depuis quelques années, nous avons, relativement parlant, réussi à les faire baisser plus qu'aux États-Unis grâce aux efforts collectifs des Canadiens.

● (1430)

Le fait est, et je le répète, que si les taux d'intérêt augmentent aux États-Unis, je ne vois pas de possibilité réelle d'empêcher que la même chose ne se produise au Canada. Nous essayons de modérer au maximum ces hausses. Nous faisons tout en notre pouvoir. Encore une fois, j'invite le député à regarder la réalité en face.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je ferai valoir au ministre que la réalité dont il faut tenir compte c'est notre million et demi de chômeurs.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉDUIRE LES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, une baisse légère du dollar canadien serait profitable aux habitants de la Colombie-Britannique en quête d'un emploi, aux agriculteurs des Prairies qui voudraient exporter davantage de produits céréaliers et aux ouvriers de l'Ontario et du Québec qui paieraient moins cher les produits fabriqués. C'est moi qui ai les pieds sur terre et non pas le ministre des Finances et le gouverneur Bouey.

Pour une fois au moins, le gouvernement ne pourrait-il pas tenir sa promesse en aidant les simples citoyens? Va-t-il ordonner au gouverneur Bouey de faire baisser les taux d'intérêt? Si c'est trop lui demander, pourrait-il au moins lui remettre son chèque de retraite en lui souhaitant bonne chance?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député parle d'une baisse légère du dollar. C'est ce qui s'est produit. Je sais bien que cette baisse va favoriser

nos exportations, nos produits forestiers et qu'elle va être profitable à tous les citoyens dont il a parlé. C'est ce qui s'est passé. Mais le député sait aussi que cette baisse n'a pas eu d'effets sur les taux d'intérêt. Au fait, c'est plutôt le contraire puisque les taux d'intérêt ont légèrement augmenté.

Ce n'est pas en dévaluant notre dollar que nous allons nécessairement faire baisser les taux d'intérêt. On sait par expérience, qu'une monnaie peut dévaluer et le taux de l'inflation et les taux d'intérêt grimper du même coup. La solution que propose mon collègue n'est guère réaliste.

* * *

LE LOGEMENT

L'INFLUENCE DES TAUX HYPOTHÉCAIRES SUR LES PLANS DES PROMOTEURS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse, elle aussi, au ministre des Finances. Il le sait sans doute, c'est maintenant la période de l'année où les promoteurs planifient leurs mises en chantier pour le printemps et l'été. Les taux d'intérêt hypothécaires influent énormément sur leurs plans. Le gouvernement laisse les taux d'intérêt hypothécaires augmenter de nouveau. Le taux préférentiel a augmenté à la Banque canadienne impériale de Commerce et à la Banque Toronto-Dominion tout comme à la Banque mercantile et à la Banque de Colombie-Britannique. Le nombre des mises en chantier ne pourra que diminuer. Chaque mise en chantier perdue entraîne la perte de deux emplois.

Quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour que les taux d'intérêt hypothécaires restent à leur bas niveau? Cela permettrait aux Canadiens d'acheter des maisons et donc de créer des emplois.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je dois rappeler à l'honorable député que les mises en chantier ont augmenté sensiblement dans les premiers mois de l'année, ce qui nous permet d'anticiper une très bonne année à cet égard.

Quant aux mesures prises pour venir en aide aux propriétaires actuels et éventuels, je lui rappelle que j'ai annoncé dans mon exposé budgétaire la création d'un Programme de protection des taux hypothécaires. Je compte présenter d'ici quelques semaines un projet de loi à ce sujet. Cette mesure protégera les propriétaires contre les hausses excessives des taux d'intérêt et j'espère que les partis d'opposition l'appuieront car elle devrait s'avérer utile à tous les propriétaires qui ont une hypothèque.

LA COMPARAISON DE LA SITUATION AVEC CELLE QUI EXISTE AUX ÉTATS-UNIS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, les mises en chantier aux États-Unis ont augmenté de 15 p. 100 en janvier 1984 par rapport à janvier 1983, tandis que leur nombre diminuait de 8,000 au Canada de 1983 à 1984. Cela veut dire moins d'emplois et un déficit accru. Comment le ministre peut-il expliquer que les mises en chantier diminuent au Canada alors qu'elles augmentent aux États-Unis?